



Les importations européennes d'habillement : rebond en 2021 après une lourde chute en 2020 !

Publié le 24 mars 2022



Port de Ningbo - Chine

Un bilan en demi-teinte

Les importations d'habillement de l'Union européenne ont progressé de 5,6 % en 2021 pour atteindre 72,3 milliards d'euros après la lourde chute enregistrée en 2020 pour cause de Covid. Mais malgré ce rebond, elles sont encore inférieures de 7,6 milliards d'euros à leur niveau de 2019 ! C'est toutefois une bonne performance car réalisée dans un contexte de crise épidémique rémanent.

L'Union européenne compte 206 fournisseurs d'habillement. Mais les importations sont fortement concentrées : à eux seuls, les trois premiers fournisseurs – Chine, Bangladesh, Turquie- en alimentent les deux tiers (62,9 %)

La part des pays méditerranéens continue de progresser : elle était de 17,4 % en 2019 puis de 17,6 % en 2020. En 2021 elle a atteint 19,3 %. Cette évolution semble confirmer l'orientation durable du marché européen pour du sourcing de proximité au détriment de l'Asie, ceci en réponse aux impératifs accrus de circuit court (petites séries, flexibilité, réactivité) de responsabilité sociétale (RSE) et d'écologie (moins d'empreinte carbone). Toutefois l'Asie reste très largement dominante grâce à sa forte compétitivité par les prix ; et n'oublions pas que l'activité des exportateurs asiatiques a été conjoncturellement durement affectée par la crise du Covid et les problèmes logistiques corrélatifs (fermetures d'entreprises, paralysie de grands ports chinois, approvisionnements matières, disponibilité et coûts du fret maritime).

Les prix des vêtements importés ont baissé en moyenne de 0,8 % en 2021 par rapport à leur niveau de 2020. Cette situation semble paradoxale alors que l'on a assisté l'année dernière à une forte poussée du prix des matières. En réalité elle résulte de l'atonie du marché qui ne permet pas aux acteurs de la filière de répercuter normalement dans leurs prix les hausses de leurs coûts, ce qui les oblige à serrer encore leurs marges.

A cet égard, l'actuelle flambée des prix des matières attisée par la guerre en Ukraine (pic historique du cours du coton le 21 mars), du Brent et donc des polyesters, de l'énergie et des transports, laisse augurer des situations particulièrement difficiles à tous les stades de la chaîne textile-habillement dans les semaines et les mois à venir.

Importations d'habillement de l'UE (27 états-membres) en 2021					
Fournisseurs		Valeurs			Evol. Prix moyens
Rang	Pays	Euros	Parts	21/20	2021 / 2020
1	Chine	21 876 970 920	30,3%	+6,3%	+2,1%
2	Bangladesh	14 297 444 805	19,8%	+16,0%	-1,9%
3	Turquie	9 221 595 211	12,8%	+14,8%	-4,1%
4	Inde	3 395 155 379	4,7%	+15,1%	-2,0%
5	Vietnam	2 862 426 873	4,0%	+3,9%	+3,1%
6	Pakistan	2 617 854 703	3,6%	+23,0%	+0,5%
7	Maroc	2 475 149 691	3,4%	+24,7%	+1,6%
8	Cambodge	2 394 008 434	3,3%	-2,0%	-1,9%
9	Tunisie	1 831 662 476	2,5%	+9,5%	+0,2%
10	Myanmar	1 678 370 329	2,3%	-16,3%	-2,6%
	Tous fournisseurs	72 284 425 282	100,0%	+5,6%	-0,8%

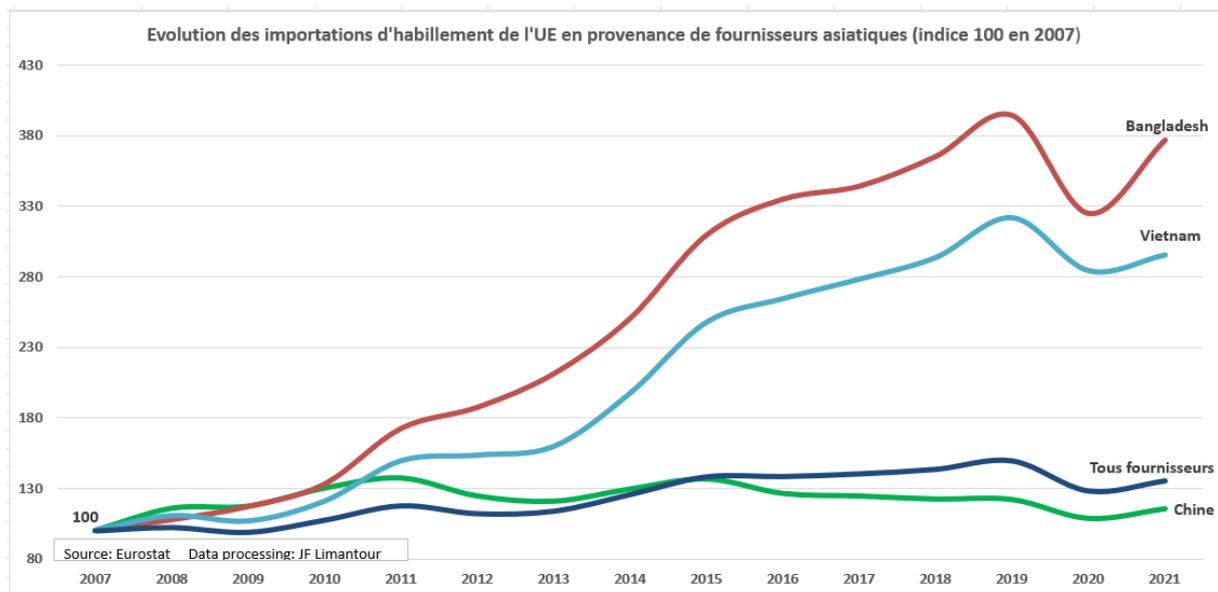
Source : Comex Data processing : JF Limantour

Les fournisseurs asiatiques

On compte sept pays asiatiques parmi les dix premiers fournisseurs de l'UE. En 2021, ils ont fourni 68 % en valeur des importations européennes totales d'habillement.

Avec 21,9 milliards d'euros en 2021, la **Chine** reste de très loin le fournisseur numéro un de l'Europe. Sa part dans les importations totales est maintenant de 30,3 %. Elle était de 28,9 % en 2019 puis de 30,0 % en 2020. La Chine progresse donc à nouveau, contrairement aux pronostics de nombreux experts qui estimaient que les fortes augmentations salariales chinoises allaient inciter les acheteurs à se tourner vers d'autres fournisseurs tels que le **Bangladesh** ou le **Vietnam**.

Il est vrai que les salaires ont doublé en dix ans et que le Smic à Shanghai est maintenant de 370 euros (2590 CNY). Mais de nombreuses régions industrielles chinoises ont des salaires beaucoup plus bas et la Chine bénéficie de très gros atouts, en particulier une industrie textile très puissante. A cet égard, on notera que la Chine, second producteur mondial de coton derrière l'Inde avec 6 millions de tonnes métriques, a fourni en 2021 39 % des achats textiles (fils, tissus, masques,...) de l'Union européenne pour une valeur de 13,2 milliards d'euros. N'oublions pas non plus qu'en application d'une politique dynamique de valeur ajoutée, la Chine investit énormément dans les nouvelles technologies, la formation, la RSE et l'écologie, et qu'elle implante de nombreuses usines dans les pays à bas salaires et/ou bénéficiant d'accords préférentiels avec l'Europe ou les Etats-Unis.



Au cours de ces dernières années, le **Bangladesh** s'est imposé comme le premier concurrent de la Chine sur le marché européen. Après un passage à vide en 2020 pour cause de Covid, les exportations bangladaises ont repris de la vigueur pour atteindre 14,3 milliards d'euros. Sa part dans les importations européennes de 2021 tutoie les 20 %. Entre 2007 et 2021, ses exportations ont été multipliées par près de 4 fois ! Cette performance exceptionnelle n'est pas le fruit du hasard. Le Bangladesh bénéficie d'atouts incomparables dont un smic mensuel à 84 euros (8100 taka), une main d'œuvre abondante et laborieuse et un accord préférentiel « Tout Sauf les Armes » lui permettant d'exporter à droits nuls ses vêtements vers l'UE, quelle que soit l'origine des tissus utilisés. Seule ombre au tableau, le PIB du Bangladesh va dépasser le niveau au-dessus duquel on ne fait plus partie des PMA. Or cet avantage préférentiel leur est réservé. D'où un intense lobbying des industriels bangladais à Bruxelles.

Contrairement au Bangladesh, l'**Inde** ne bénéficie d'aucun avantage douanier sur le marché européen et ses exportations de vêtements sont donc frappés du droit de douane conventionnel (12 % pour la plupart des vêtements), ce qui constitue un handicap majeur. Quatrième fournisseur en habillement de l'UE, l'Inde entre pour 4,7 % dans les importations totales européennes. En 2021, ses ventes n'ont atteint que 3,4 milliards d'euros, ce qui est une performance très modeste eu égard à l'énorme potentiel de ce pays, premier producteur mondial de coton. Sur la période 2007-2021, ses exportations n'ont cru en moyenne annuelle que de 0,8 % contre + 2,2 % pour l'ensemble des fournisseurs.

Evolution des parts des dix premiers fournisseurs d'habillement de l'UE en 2019, 2020 et 2021			
Fournisseurs	2019	2020	2021
Chine	28,9%	30,0%	30,3%
Bangladesh	18,7%	18,0%	19,8%
Turquie	11,0%	11,7%	12,8%
Inde	4,9%	4,3%	4,7%
Vietnam	3,9%	4,0%	4,0%
Pakistan	3,0%	3,1%	3,6%
Maroc	3,3%	2,9%	3,4%
Cambodge	4,1%	3,6%	3,3%
Tunisie	2,5%	2,4%	2,5%
Myanmar	2,8%	2,9%	2,3%

Source: Comex Data processing: JF Limantour

La courbe d'évolution des exportations d'habillement du **Vietnam** ressemble à celle du Bangladesh : très positive ! Entre 2007 et 2021, les ventes vietnamiennes d'habillement à l'UE ont progressé au rythme annuel moyen de 5 %, soit 2,5 fois plus vite que les importations européennes totales ! En 2021, le secteur a été impacté par les mesures sanitaires anti-covid prises par les autorités du pays si bien que ses exportations vers l'UE n'ont progressé que de 3,9 % pour atteindre 2,9 milliards d'euros. Mais le Vietnam a un énorme potentiel de développement sur le marché européen. Second fournisseur d'habillement des Etats-Unis (14,4 milliards de dollars en 2021), ce fournisseur (6000 entreprises et 2,5 millions de salariés) a de très solides arguments pour faire une percée en Europe : des entreprises très structurées et bien équipées, des coûts de production compétitifs (le smic mensuel est à 175 euros) et une industrie textile dynamique lui fournissant une bonne partie des matières dont il a besoin. Mais le Vietnam a surtout signé un accord de partenariat avec l'UE (JOCE du 2 juillet 2019) dont le déploiement en cours permet progressivement aux vêtements vietnamiens d'entrer à droits nuls en Europe.

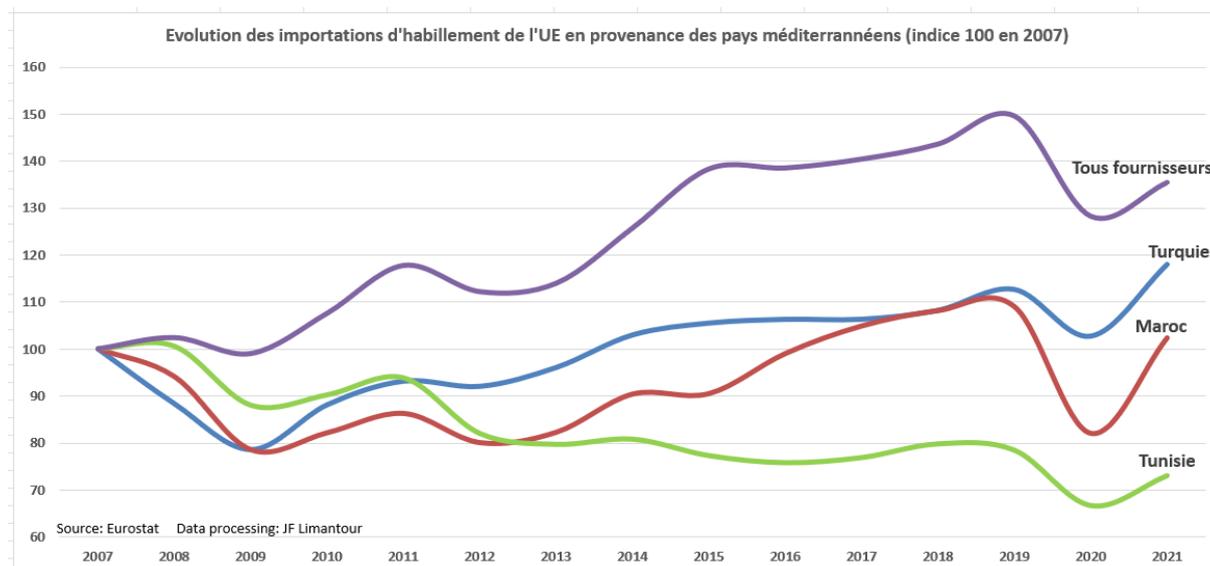
6^{ème} fournisseur, le **Pakistan** a vu ses exportations d'habillement augmenter de 23 % en 2021 pour atteindre 2,6 milliards d'euros. Sa part dans les importations européennes d'habillement augmente régulièrement : 3 % en 2019, 3,1 % en 2020 et 3,6 % l'année dernière.

Sa progression devrait se poursuivre au cours des prochaines années. Le pays bénéficie en effet d'un accord préférentiel SPG+ pour ses exportations vers l'Europe et est un important producteur de coton qui alimente une puissante industrie textile nationale.

Les deux autres pays asiatiques figurant dans le classement des dix premiers fournisseurs sont le Cambodge et le Myanmar. Ils accusent tous les deux une baisse de leurs exportations d'habillement vers l'Union européenne : le **Cambodge** en raison de son exclusion partielle du régime super préférentiel européen « Tout Sauf les Armes/TSA » depuis le 12 août 2020 ; le **Myanmar**, pourtant encore bénéficiaire du régime TSA, en raison de la dictature et de la situation chaotique qui règne dans ce pays. Après avoir connu une progression quasi exponentielle de 2014 à 2019 grâce au bénéfice du TSA par l'UE (13 juin 2012), le Myanmar voit ses exportations décroître rapidement depuis 2020. Contrairement au Cambodge qui peut espérer bientôt un retour en grâce, le Myanmar, mis au ban de la communauté internationale, devrait disparaître progressivement du peloton de tête des exportateurs d'habillement. Le 21 mars 2022, le Secrétaire d'Etat américain Antony Blinken a déclaré que « l'armée birmane a commis un génocide et des crimes contre l'humanité ».

Les fournisseurs méditerranéens

La Turquie, le Maroc et la Tunisie figurent dans le classement des 10 premiers fournisseurs d'habillement de l'Union européenne.



La **Turquie** est le troisième fournisseur d'habillement de l'UE derrière la Chine et le Bangladesh. En 2021, ses exportations ont progressé de 14,8 % pour atteindre 9,2 milliards d'euros. Sa part dans les importations totales européennes d'habillement augmente régulièrement, passant de 11 % en 2019 à 11,7 % en 2020 puis à 12,8 % en 2021. Au cours des 15 dernières années, son taux annuel moyen de croissance n'a été que de 1,2 % contre 2,2 % pour l'ensemble des importations européennes d'habillement. Ce taux relativement faible est la conséquence d'une faiblesse de ses exportations de 2007 à 2013 en contrecoup de l'ouverture du marché européen aux producteurs asiatiques. Mais depuis 2014, ses exportations ont repris des couleurs et la Turquie s'affirme aujourd'hui comme un fournisseur extrêmement solide. La Turquie ne manque pas d'atouts parmi lesquels une industrie textile extrêmement puissante, composée de grandes entreprises très structurées intégrant souvent des unités de confection. Elle est d'ailleurs le second fournisseur textile de l'Union européenne (5,4 milliards d'euros en 2021). La Turquie bénéficie aussi d'un accord d'Union douanière avec l'UE lui permettant d'y exporter ses vêtements à droits nuls, quelle que soit l'origine des tissus utilisés. Concurrente directe du Maroc et de la Tunisie, la Turquie bénéficie également de la très forte dépréciation de sa monnaie face à l'euro (-27 % en 2020 puis -29 % en 2021), ce qui dope ses exportations. On notera d'ailleurs qu'en 2021, le prix moyen des vêtements turcs a baissé de 4,1 % alors que la plupart des autres fournisseurs de l'UE voyaient leurs prix monter. Ce n'est pas par hasard !

Les exportations d'habillement du **Maroc** ont fortement rebondi en 2021 après une lourde chute de 25 % en 2020 due à la crise épidémique. Ses importations ont en effet cru de 24,7 % pour atteindre 2,48 milliards d'euros. Cette belle performance ne doit cependant pas masquer le fait que les importations marocaines de 2021 restent inférieures de 160 millions d'euros à leur niveau de 2019. Le Maroc est maintenant le 7^{ème} fournisseur d'habillement de l'Europe. Au cours de ces trois dernières années, sa part relative est tombée de 3,3 % à 2,9 % en 2020 pour remonter à 3,4 % en 2021. Ses prix moyens ont augmenté de 1,6 % tandis que ceux de l'ensemble des fournisseurs baissaient de 0,8 %. Comme beaucoup d'autres fournisseurs, le Maroc a été durement frappé par le démantèlement des Accords Multifibres qui a ouvert en grand les portes de l'Europe aux

exportateurs asiatiques en 2005 (Chine et Vietnam en 2007). Mais le pays a su réagir, avec un fort soutien de l'Etat, et amorcer une belle remontée à partir de 2013. On observera néanmoins que ses exportations de 2021 ne sont supérieures que de 2,3 % à leur niveau de 2007 !

Comme le Maroc, la **Tunisie** a été impactée en 2020 par la crise du Covid et a su rebondir en 2021. Ses exportations d'habillement vers l'UE ont en effet augmenté de 9,5 % en 2021 après une chute de 15 % en 2020, pour atteindre une valeur de 1,83 milliard d'euros alors que le prix moyen restait pratiquement stable (+0,2 %). Comme celui du Maroc, le secteur tunisien de l'habillement a beaucoup souffert de l'ouverture des frontières aux exportateurs asiatiques. A l'époque, la Tunisie était le quatrième fournisseur de l'UE et devant le Maroc. Mais contrairement au Maroc, la baisse de ses exportations s'est poursuivie pour tomber en 2021 à 27 % en dessous du niveau de 2007 ! Résultat : les exportations tunisiennes sont maintenant inférieures de 640 millions d'euros à celles du Maroc ! Pourtant la compétitivité des entreprises n'est pas en cause ; elle demeure à un niveau élevé et toutes les analyses montrent que c'est la Tunisie qui, parmi tous les fournisseurs de l'Europe, a la plus forte valeur ajoutée par produit. Son secteur de l'habillement a donc un bel avenir devant lui pour autant qu'il continue à investir et qu'un environnement politique favorable à l'économie nationale soit enfin rétabli après 10 ans d'incertitude sur fond de révolution et qu'une concurrence plus équitable soit instaurée, en particulier vis-à-vis de la Turquie.

Importations d'habillement de l'UE en provenance des pays méditerranéens en 2021			
	Valeurs	Part	2021/2020
	Euros	%	%
Turquie	9 221 595 211	66,2%	+14,8
Maroc	2 475 149 691	17,8%	+24,7
Tunisie	1 831 662 476	13,1%	+9,5
Egypte	319 275 092	2,3%	+8,8
Jordanie	61 823 392	0,4%	+53,5
Israël	14 658 644	0,1%	+30,0
Liban	6 686 125	0,0%	-19,0
Syrie	4 829 026	0,0%	+41,3
Algérie	384 371	0,0%	+184,9
Libye	17 284	0,0%	+5,2
Totaux	13 936 081 312	100,0%	+15,7
Source : Eurostat Data processing : JF Limantour			

Les autres fournisseurs méditerranéens occupent une position marginale sur le marché européen d'habillement. Il s'agit notamment de l'Egypte et de la Jordanie, pays surtout présents aux Etats-Unis où ils bénéficient d'un accord préférentiel douanier QIZ.

Jean-François Limantour
Président d'Evalliance
24 mars 2022